



Marolles-les-Braults

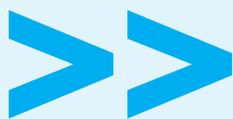


- P. 2 ▶ Aménagement du territoire
- P. 3 ▶ Éditorial
- P. 4/5 ▶ Vie communale
- P. 6 ▶ Le budget communal
- P. 7 ▶ Les travaux
- P. 8 ▶ Économie / Patrimoine
- P. 9 ▶ Sport
- P. 10 ▶ Culture et vie associative
- P. 11 ▶ Histoire
- P. 12 ▶ Calendrier des Fêtes 2015



Notre ville - Février 2015

Aménagement du territoire



Congrès des Maires La commune au cœur du département



Samedi 18 octobre 2014, la commune de Marolles-les-Braults recevait le Congrès des Maires de la Sarthe. Plus d'un millier d'élus locaux ont participé à ce grand rassemblement annuel auquel ont également assisté le Ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, la Préfète Corinne Orzechowski, les représentants des corps d'État, ainsi que tous les parlementaires du département. Les débats ont été riches, ouverts et de très bonne tenue. Ils ont été suivis d'un déjeuner convivial servi dans la salle Jean-de-la-Fontaine. De l'avis de tous les congressistes, cette manifestation fût une belle réussite qui a, en particulier, permis de mettre en valeur un Nord Sarthe dynamique, attractif et disposant d'un fort potentiel de développement. Les participants ont notamment apprécié la clé USB, en forme d'écu, qui leur a été offerte à l'issue de la réunion.

Ce succès doit beaucoup au personnel communal et aux élus marollais qui se sont pleinement investis dans la préparation de cet événement exceptionnel.



Périmètre du nouveau canton de Mangers / Marolles-les-Braults

Réforme territoriale Quel avenir pour la commune ?

Les collectivités territoriales, notamment les communes, vont connaître d'importantes évolutions au cours du mandat qui a démarré en mars 2014 et doit s'achever en 2020.

Les réformes territoriales de 2010 et de 2015 ont pour même objectif de favoriser la mutualisation des services communaux et intercommunaux, afin que les élus puissent rationaliser les dépenses publiques et, ainsi, faire face à la baisse des dotations de l'État.

Déjà, depuis le 1^{er} janvier 2015, le canton de Marolles-les-Braults a été supprimé. Le nouveau canton regroupe les anciens cantons de Marolles-les-Braults, Mamers et La Fresnaye-sur-Chedouet, ainsi que cinq communes de l'ancien canton de Saint-Paterne. Ce vaste périmètre, qui compte 51 communes et plus de 28 000 habitants, sera représenté au sein du Conseil départemental par deux conseillers départementaux (un homme et une femme) qui doivent être élus les 22 et 29 mars prochains.

Par la suite, la loi encourage de nouveaux transferts de compétences des communes vers les communautés de communes, le regroupement de services intercommunaux et la fusion des petites communautés de communes. Dans cette perspective, la Communauté de communes du Pays Marollais se rapproche de l'intercommunalité du Saosnois. Des réflexions sont en cours et, déjà, les deux collectivités viennent de recruter en commun un chargé de mission économique.

« Ce sont des évolutions auxquelles je suis favorable, car elles nous permettront de mutualiser nos moyens pour offrir des services encore plus efficaces et des équipements plus performants, tout en maîtrisant nos dépenses et à condition de préserver les identités locales », déclare le Maire de Marolles-les-Braults, Jean-Michel Lefebvre.



Éditorial Interview Jean-Michel Lefebvre Maire de Marolles-les-Braults

Quel objectif souhaitez-vous atteindre en priorité au cours de ce mandat ?

Je veux, avant tout, avec l'ensemble du Conseil municipal, renforcer les liens entre les élus et les Marollais, pour que chaque habitant se sente à son aise dans la commune. Nous devons avoir un dialogue permanent, ouvert, interactif, à l'image de la manière dont nous avons organisé la cérémonie des vœux ou de la boîte à idées que nous avons installée dans l'impasse de la boulangerie Turquin, place de l'église.

Dans le même esprit, j'ai la volonté de mieux faire connaître Marolles-les-Braults et de donner une image différente de la commune afin d'attirer des entreprises et de nouveaux ménages.

Quels seront les principaux investissements des années à venir ?

Le premier projet d'envergure que nous allons concrétiser est la création d'une nouvelle salle des sports, complémentaire du gymnase existant. Il s'agit d'un investissement de près d'un million d'euros qui nous permettra notamment de satisfaire les attentes de notre jeunesse. Celle-ci est l'avenir de notre territoire et nous avons, par conséquent, le devoir de tout mettre en œuvre pour l'inciter à rester vivre sur notre commune.

Comment concevez-vous le travail du Conseil municipal ?

Comme je l'avais affirmé à chaque conseiller municipal en constituant ma liste pour les élections de mars 2014, je suis très attaché au travail d'équipe. Je suis, par conséquent, très satisfait de constater que chaque élu s'implique pleinement dans les commissions et que nos conseils municipaux nous donnent l'occasion de débattre sans tabou. Nous nous rencontrons tous très régulièrement et les trois adjoints et moi-même nous réunissons chaque lundi matin.

>> La parole à...



Claude Mauduit, Premier Adjoint en charge des affaires économiques, des travaux et aménagements et de l'urbanisme

« Je suis heureux de travailler au sein de cette nouvelle équipe municipale où règne une excellente ambiance. Ensemble, nous sommes tous très motivés et avons la même envie d'avancer, de mener jusqu'au bout les projets que nous nous sommes engagés à concrétiser durant ce mandat. Au quotidien, nous voulons être le plus proche possible des habitants pour répondre à leurs besoins. Nous sommes à la disposition et à l'écoute des Marollais qui ne doivent pas hésiter à venir nous parler. »



Christian Joncheray, Troisième Adjoint, en charge de la Culture, du Sport et des Loisirs

« Pour la première fois, du fait de l'évolution de la loi électorale, notre Conseil municipal comprend autant de femmes que d'hommes. Cette parité a, indéniablement, des effets positifs : les conseillères municipales apportent un autre regard et favorisent un climat de travail serein. Ma mission d'Adjoint est d'être au côté des associations sportives, culturelles et de loisirs pour les soutenir et les accompagner. Je veux rendre service. De par mon métier d'éducateur sportif, je suis tout particulièrement attentif au développement du sport, qui favorise l'émancipation des citoyens. »



Christelle Deroye, Deuxième Adjointe, en charge des affaires scolaires

« En tant que nouvelle élue, je suis ravie de mettre mes compétences au service des Marollais, de participer au fonctionnement de la commune. Mes missions d'Adjointe au Maire sont très intéressantes, diversifiées et rythmées. Nous développons une véritable dynamique au service de Marolles-les-Braults. Dans le domaine des Affaires scolaires, dont j'ai la charge, la mise en place des Temps d'Accueil Périscolaires a été mon premier grand chantier. Ma volonté a été de répondre au mieux aux attentes des Marollais, en particulier des parents, des enseignants et des enfants. J'y consacre beaucoup d'énergie. »



Anne-Marie Garnier, Directrice Générale des Services

« Le passage de relais entre l'ancienne équipe municipale et celle qui est désormais en place s'est passé sans difficulté. Le relationnel entre les nouveaux élus et le personnel municipal est excellent et, comme mes collègues, j'apprécie beaucoup de continuer à être associée aux décisions. Incontestablement, il existe, de la part du Conseil municipal une volonté de rendre le plus lisible possible leurs choix et leur mode de fonctionnement. »

Vie communale

Un nouveau conseil municipal

Le 23 mars 2014, les Marollais ont élu leur Conseil municipal. Conformément aux nouvelles règles électorales, les listes de candidats étaient fermées (il était obligatoire de voter pour la liste entière sans rayer de nom) et paritaires. Ainsi, le Conseil municipal de Marolles-les-Braults compte désormais 9 femmes (3 de plus que dans le précédent conseil) et 10 hommes. Il est à noter que 11 des nouveaux élus ne siégeaient pas dans le précédent conseil municipal.



- | | | | | |
|-------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 - Jean-Claude Boulard | 5 - Christina Vander Elst | 9 - Philippe Gagnot | 13 - Jean-Louis Ceccanti | 17 - Claude Mauduit |
| 2 - Jacques Dezère | 6 - Christelle Guibert | 10 - Michel Louazé | 14 - Michel Luillier | 18 - Guillaume Tertereau |
| 3 - Christelle Deroye | 7 - Fabienne Letourneux | 11 - Jean-Michel Lefebvre | 15 - Aurélie Canet | 19 - Gersende Carrion |
| 4 - Cécile Péan | 8 - Emilie Consonni | 12 - Chantal Moisi | 16 - Christian Joncheray | |

Les délégués du Conseil municipal

La Ville de Marolles-les-Braults adhère à de nombreux organismes qui offrent d'importants services à la population (gestion des réseaux d'eau, actions sociales, enseignement public, sécurité routière, logement social...) et favorisent le développement du territoire (Office de Tourisme, Commission d'aménagement commercial...). La commune est également membre de la Communauté de communes du Pays Marollais où elle travaille en partenariat avec les communes voisines pour mutualiser ou créer des services et des équipements au bénéfice du développement local.

La Ville de Marolles-les-Braults est représentée par

- à la **Communauté de communes du Pays Marollais** : Jean-Michel Lefebvre, Claude Mauduit, Christelle Deroye, Christian Joncheray, Christina Vander Elst, Michel Louazé et Chantal Moisi ;
- au **Syndicat d'eau de Rouessé-Fontaine** : Jean-Michel Lefebvre, Claude Mauduit, Philippe Gagnot, Michel Luillier, Michel Louazé et Chantal Moisi ;
- au **Syndicat d'eau Perseigne-Saosnois (SIDPEP)** : Philippe Gagnot ;
- au **Syndicat d'Aménagement et d'entretien du bassin de l'Orne Saosnoise** : Philippe Gagnot et Claude Mauduit ;
- au **Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) Sarthe Amont** : Philippe Gagnot ;
- au **Centre National d'Action Sociale (CNAS)** : Christelle Deroye ;
- au **Conseil d'Administration du collège Jean-Moulin** : Christelle Deroye ;
- au **Centre social C.A.S.C.A.D.E.** : Jean-Michel Lefebvre ;
- à **Sarthe Habitat** : Jean-Michel Lefebvre et Claude Mauduit ;
- à la **Maison de retraite** : Jean-Michel Lefebvre, Christelle Deroye et Michel Luillier ;
- à l'**Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois** : Jean-Michel Lefebvre et Christian Joncheray ;
- à la **Commission Départementale d'Équipement Commercial** : Jean-Michel Lefebvre ;
- à la **Commission consultative prud'homale** : Gersende Carrion ;
- à l'**Agence des Territoires de la Sarthe (Atesart)** : Claude Mauduit ;
- **délégué Défense** : Jean-Louis Ceccanti ;
- **référént Sécurité routière** : Jean-Claude Boulard ;
- **référént Tempête** : Claude Mauduit et Jean-Claude Boulard ;



Vie communale

Les commissions

Les élus du Conseil municipal travaillent au sein de commissions thématiques où sont élaborés et discutés les projets qui sont, ensuite, présentés, débattus et votés lors des conseils municipaux, suivant un ordre du jour défini par le Maire.

Chaque commission est composée de l'ensemble des membres du Conseil municipal qui y siègent au titre de titulaire ou de suppléant.

Ainsi, chaque élu peut participer à l'ensemble des débats.

Liste des commissions thématiques

- **Commission des Finances (chargée principalement d'élaborer le budget qui détermine le programme des projets pour l'année)**

Responsable : Philippe Gagnet

- **Commission des Affaires économiques**

Responsable : Claude Mauduit

- **Commission des Travaux et aménagements**

Responsable : Claude Mauduit

- **Commission des Affaires scolaires**

Responsable : Christelle Deroye

- **Commission Culture – Sports – Loisirs**

Responsable : Christian Joncheray

- **Commission de l'Environnement**

Responsable : Cécile Péan

- **Commission de l'information**

Responsable : Jean-Louis Ceccanti

Commissions techniques

- **Commission des Permis de construire**

Responsable : Claude Mauduit

- **Commission du cimetière**

Responsable : Claude Mauduit

Des tablettes pour les élus

Depuis le début de ce mandat, tous les membres du Conseil municipal disposent d'une tablette numérique qui leur permet de travailler encore plus efficacement au service de la collectivité et, en particulier, de communiquer beaucoup plus régulièrement entre eux. De même, tous les documents officiels (convocations et comptes-rendus de conseils municipaux et de réunions, règlements...) leur sont envoyés sur ces outils numériques. Cette initiative s'est ainsi traduite par une baisse très significative des frais d'impression de papiers et d'envois de documents.



Dans cette même volonté d'utiliser les nouvelles technologies pour optimiser les services à la population, la mairie est désormais équipée du Wi-fi afin que tous les agents municipaux et les élus aient accès au réseau internet lorsqu'ils travaillent dans le bâtiment. Le Wi-fi a également été installé à la maison des associations, à la salle polyvalente et au gymnase Jean-de-la-Fontaine.

La cantine est désormais municipale



Au cours de l'année passée, la Municipalité de Marolles-les-Braults a fait le choix de prendre à sa charge le restaurant scolaire, jusqu'alors administré sous forme associative. « Cette décision a été prise, en plein accord avec les membres de l'association, dans un souci de simplifier et de rationaliser la gestion du service », explique Christelle Deroye, Adjointe au Maire, rappelant que, jusqu'alors, la commune finançait, par l'octroi d'une subvention, une grande partie des dépenses liées à la cantine.

« La prestation et le coût du repas sont inchangés. La seule évolution visible pour les familles est le mode de paiement qui s'effectue désormais, plus simplement, directement auprès de la perception », poursuit Christelle Deroye.

Le restaurant scolaire a servi, sur l'année scolaire 2013/2014, 27 660 déjeuners à près de 180 enfants des écoles publiques et privées, maternelles et élémentaires, pour un budget annuel de 120 000 €. Le service emploie huit personnes. Deux d'entre elles ont notamment été recrutées l'an passé pour intervenir également sur les activités périscolaires du vendredi et pour réaliser des heures de ménage dans les écoles. Le Maire souligne aussi que la cantine se fournit en priorité chez les producteurs et fournisseurs locaux.



Recensement

La commune de Marolles-les-Braults vient de recenser sa population, sous la direction de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Quatre agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer ce travail : Elsa Hutereau, Sophie Cordeau, Lucie Leroux, Cécile Plet-Rol-Tanguy. A chacune a été attribué un secteur distinct.

Beaucoup de dotations ou de subventions sont calculées en fonction du nombre d'habitants d'une Commune.

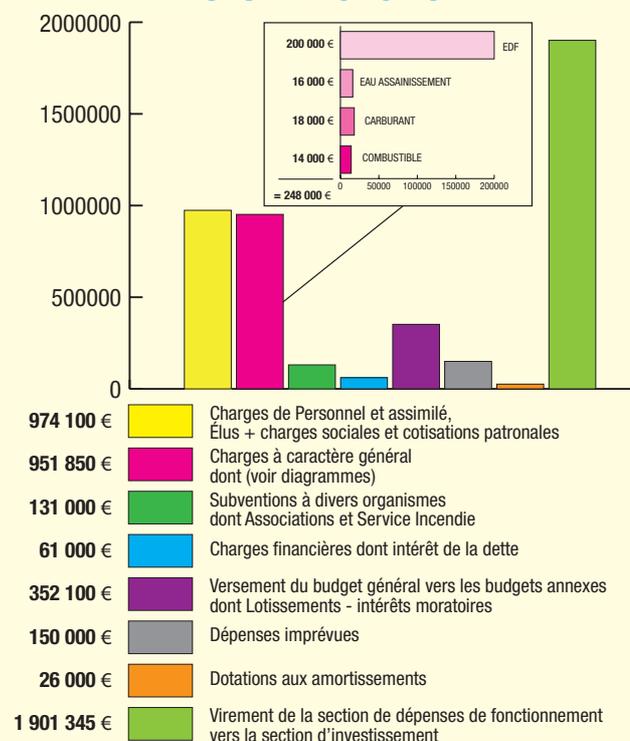
Il y va donc de la pérennité de nos ressources communales.

Le budget communal

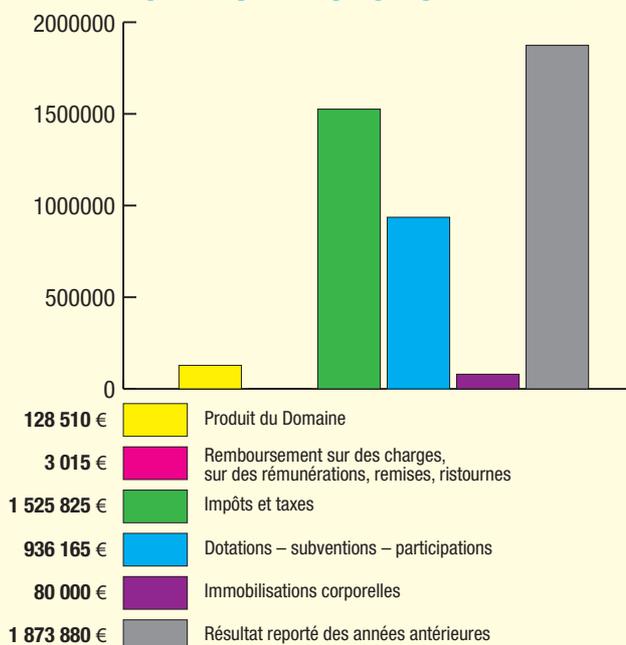
A la différence des précédents bulletins communaux, ce journal présente le budget annuel (de l'exercice 2014) et non plus le compte administratif. Le budget est une prévision de dépenses et de recettes. Toutes les dépenses ne seront pas réalisées et toutes les recettes ne seront pas encaissées.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à : 4 547 395 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

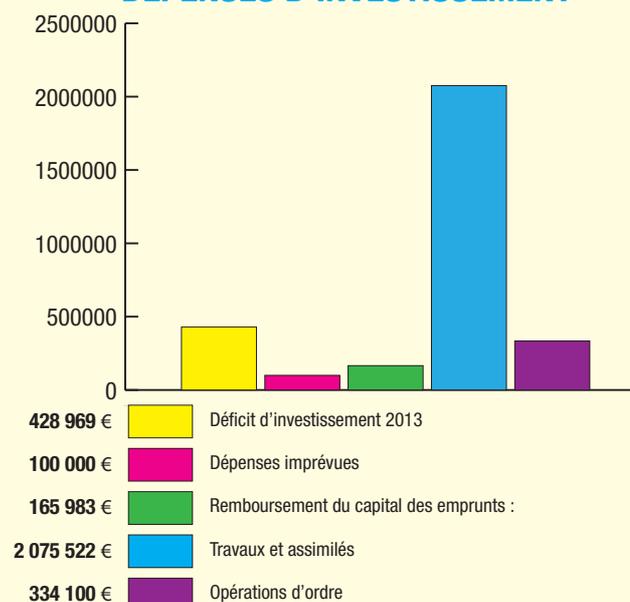


La dette Endettement de la Commune au 1^{er} janvier 2014

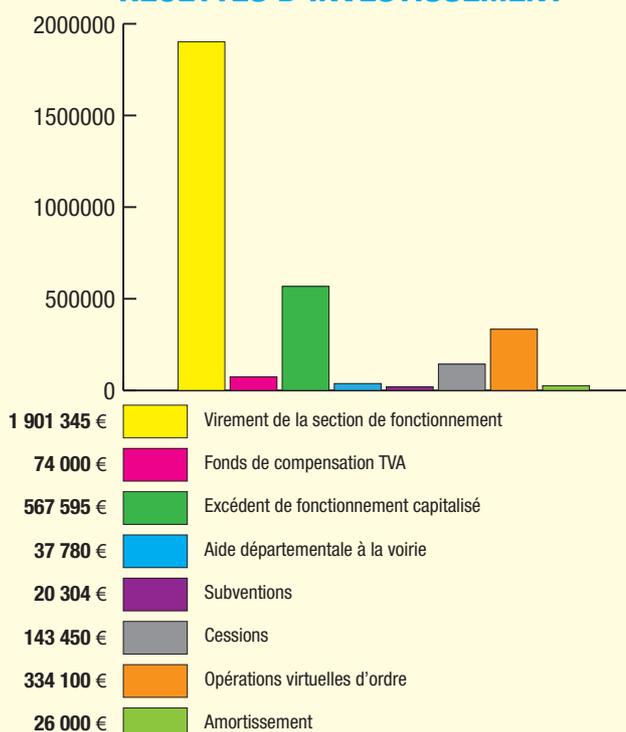
Capital restant dû : 1 414 727 €
 (à rembourser aux banques si elles en faisaient la demande intégrale)
 Annuité (capital + intérêts par an) : 252 233 €

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 104 574 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les travaux

Les réalisations de 2014

Au cours de l'année passée, la commune a réalisé ou fait réaliser divers aménagements de voirie et d'urbanisme destinés à améliorer et à sécuriser le quotidien des habitants.

Ont ainsi été effectués :

- l'installation d'un panneau numérique d'informations, sur la place de l'église ;
- la construction d'une pergola dans le prolongement des salles B Jean-de-la-Fontaine ; **1**
- la réfection du bardage de la salle multisports, désormais beaucoup plus lumineuse ; **2**
- la réfection du plafond des vestiaires de cette même salle multisports ; **3**
- la réfection du parquet de la salle A Jean-de-la-Fontaine ;
- l'aménagement d'une voirie à l'entrée du bâtiment de l'accueil périscolaire ;
- l'installation de barrières sécurisant les déplacements et la réfection de la voirie rue Chanterelles ; **4**
- l'implantation d'une signalétique pour obliger les automobilistes à ralentir en traversant le hameau de Saint-Symphorien ;
- la réfection de la voirie interne de la résidence du Bonio ;
- des premières récupérations de sépultures en état d'abandon au cimetière (carré C), afin de libérer des emplacements ; **5**
- l'aménagement d'un mini-terrain de basket et l'installation de tables de ping-pong à l'école élémentaire ;
- l'installation de stores électriques dans les dortoirs de l'école maternelle ;

- l'achat de toilettes sèches destinées à être utilisées lors des manifestations publiques. **6**

De plus, sous la conduite du Conseil général, les réseaux (eau, électricité, communications) ont été enfouis sur une partie de la rue de Mamers, à l'occasion du renforcement des lignes électriques implantées le long de cette voie.



Au programme de 2015

En 2014, la municipalité marollaise a travaillé sur plusieurs projets d'envergure qui vont voir le jour en 2015.

Vidéo-protection et feux tricolores place de la Gare

Un système de vidéo-protection va être installé place de la Gare, dans le but premier de sécuriser le parking où est stationnée une grande partie des véhicules appartenant aux salariés de la Sarrel. Pour que cette installation soit la plus efficace possible, la commune bénéficie des conseils et de l'expérience des services de la gendarmerie. La vidéo-protection est un outil de prévention des délits qui a fait ses preuves et, de fait, est de plus en plus utilisé car il permet d'identifier aisément les auteurs de méfaits.

Souhaitant également limiter au maximum le risque d'accidents dans ce quartier, les élus vont faire installer des feux tricolores rue Paul-Chevalier, où est implantée la Sarrel.

Un programme d'enfouissement de réseaux sur trois ans

Le Conseil municipal a défini le programme des enfouissements de réseaux pour les trois prochaines années. Dès cette année 2015, il sera procédé à la rénovation complète de la rue Paul-Chevalier et du boulevard de la Gare. En 2016, la rue de Mamers sera, à son tour, rénovée ; le chantier prévoyant l'enfouissement de tous les réseaux demeurant aériens, ainsi que la réfection de la chaussée et des trottoirs. Enfin, l'année 2017 sera dédiée à la rénovation de la rue de Courgains.



Économie

Alliance Commerciale et Artisanale de Marolles : une équipe soudée au service du dynamisme local

L'Alliance Commerciale et Artisanale de Marolles-les-Braults est l'un des principaux acteurs économiques de la commune. Plusieurs fois par an, elle organise des manifestations dans le but de favoriser l'activité commerciale et artisanale sur le Pays Marollais.

« Nous formons une équipe soudée d'une quinzaine de professionnels bénévoles. Beaucoup d'entre nous se sont installés à Marolles presque en même temps, il y a une dizaine d'années », explique Sébastien Guibert, président de l'Alliance Commerciale et Artisanale et patron du restaurant " Les jardins de Marolles ". « Nous prenons beaucoup de plaisir à travailler ensemble. »

Dans cet esprit de convivialité, les membres de l'association des commerçants et des artisans marollais consacrent une part importante de leur temps à l'organisation du marché de Noël, qui rassemble toujours de nombreux Marollais, salle Jean-de-la-Fontaine. « La très grande majorité des commerçants de la commune participe à cet événement que nous finançons notamment grâce à une tombola et à la vente de crêpes. Par la suite, les bénéfices du marché sont reversés à une ou plusieurs associations. Cette année, nous avons, ainsi, attribué 300 € à l'école de musique », détaille Sébastien Guibert. « Depuis l'an passé, nous sommes aussi co-organisateurs de la fête de la musique. Pour notre première participation, nous avons proposé un concert et un barbecue. »



A l'évidence, l'Alliance contribue à dynamiser la vie commerciale et artisanale sur Marolles-les-Braults. « Nous comptons, sur Marolles, une trentaine de commerces et d'artisans qui répondent à l'ensemble des besoins du consommateur. Cette offre exhaustive permet de maintenir la clientèle sur place », constate Sébastien Guibert, ajoutant que cette activité satisfaisante est, en grande partie, liée à la présence de nombreuses entreprises sur le territoire de Marolles. « Nous accueillons aussi de nombreux retraités toujours très actifs », ajoute le restaurateur qui a déménagé à 11 place Henri Coutard, il y a deux ans, pour des locaux plus spacieux et plus fonctionnels. « Grâce à cet aménagement, j'ai conquis de nouveaux clients. »

Patrimoine



La rénovation du retable et des vitraux de l'église se poursuit

La municipalité marollaise poursuit son ambitieux programme de rénovation de l'église.

Après avoir fait refaire le toit et le clocher du bâtiment, elle a lancé les travaux de restauration du retable, en étroite collaboration avec la Fondation du patrimoine. « Cette œuvre d'art, classée par les Monuments Historiques, représente le baptême de Clovis, premier roi des Francs converti au christianisme. Elle a été peinte en 1631 grâce au financement du curé marollais de l'époque, François Engoulvent, qui était aussi directeur du collège du Mans et est, pour l'anecdote, représenté sur le tableau », rappelle Philippe Gagnot, Conseiller municipal.

Dans un premier temps, le retable va être radiographié, car il se pourrait qu'une deuxième peinture soit cachée sous la première. Cette opération nécessitera l'emploi de matériel très sophistiqué. Puis, les spécialistes s'attelleront à la restauration de l'œuvre. Le coût de ce travail s'élèvera à près de 20 000 €. Il sera subventionné à plus de 50 % par l'État, le Conseil général, ainsi que la Fondation de France à laquelle chacun peut faire un don.

En parallèle, plusieurs vitraux sont restaurés et un concours a été lancé auprès des écoles artistiques pour la conception d'un vitrail qui sera installé dans la sacristie.

Un nouveau gymnase dans les starting-blocks

La construction d'un nouveau gymnase municipal, dans le prolongement de la salle multisports Jean-de-la-Fontaine, devrait démarrer courant 2015.



« Emplacement de la future salle des sports »

Le bâtiment occupera une surface d'environ 840 m². Il sera construit à base de matériaux et suivant des techniques limitant au maximum la consommation énergétique.

« Ce gymnase va être conçu pour accueillir une dizaine de disciplines sportives et, plus particulièrement, des pratiques individuelles telles que le judo, la danse, la gymnastique, la zumba, le tir à l'arc... », détaille Christian Joncheray, Adjoint au Maire précisant que l'opération prévoit, également, le démantèlement des salles préfabriquées utilisées aujourd'hui par les clubs de judo et de tennis de table.

« Cet investissement répond à un besoin exprimé par les sportifs du territoire qui sont de plus en plus nombreux », poursuit Christian Joncheray. « En effet, la salle multisports Jean-de-la-Fontaine, qui a plus de 30 ans, est fréquentée chaque jour, en moyenne, par 140 personnes et se trouve, par conséquent, saturée. »

Dès à présent, la Ville a lancé un appel d'offres pour choisir l'architecte qui concevra le gymnase.

Des demandes de subventions seront déposées.



« Le bardage de l'actuelle salle des sports a été refait en 2014 »

Un local dédié aux jeunes footballeurs



A la demande de la section football du Sporting Club Marollais, la Ville vient de lancer la construction d'un local de réunions, dans l'enceinte du stade municipal. Le chantier a été confié aux services techniques municipaux qui devraient avoir achevé leur travail d'ici l'été prochain.

Ce bâtiment de 40m² sera plus particulièrement dédié aux jeunes du club qui, jusqu'à présent, ne disposaient pas d'un lieu spécifiquement adapté à leur âge pour se rencontrer et partager leur passion du football, en toute convivialité.

Cet investissement est subventionné à 50 % par la Ligue de football, l'autre moitié des dépenses étant prise en charge par la commune.

Il est également à noter que les candélabres installés en 2014 le long du stade sont opérationnels.

Les courses de vélo font leur retour

Pour la première fois depuis plus de 10 ans, samedi 24 mai 2014, Marolles-les-Braults a accueilli une compétition cycliste officielle. Organisée par l'association La Patriote de Bonnétable, cette manifestation comprenait trois courses qui ont rassemblé, au total, plus de 180 coureurs encouragés par un public nombreux et enthousiaste tout le long du parcours.



Compte tenu du succès rencontré par cette initiative, La Patriote de Bonnétable, avec le soutien de la municipalité marollaise, a décidé d'être encore plus ambitieuse en proposant, samedi 16 mai 2015, une épreuve du championnat départemental FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). 250 coureurs cyclistes sont attendus pour cette nouvelle compétition qui devrait de nouveau attirer de nombreux spectateurs.

18 km de chemins de randonnées



La commune compte 18 km de chemins pédestres dont le point de départ principal est situé à proximité de la salle Jean-de-la-Fontaine. Offrant l'opportunité de parcourir l'ensemble du territoire communal et de découvrir la diversité patrimoniale et paysagère de Marolles-les-Braults, ces sentiers sont entretenus au mieux par les services municipaux et méritent le respect. N'hésitez pas à les emprunter !



Culture et vie associative

Des animations populaires et de qualité

Saison après saison, l'équipe du Centre culturel de Marolles-les-Braults maintient son cap : organiser des animations à la fois populaires et de qualité.



Dans cet esprit, les bénévoles de l'association ont proposé trois pièces de théâtre (deux comédies et un spectacle sur la Première Guerre Mondiale), deux conférences géographiques, plusieurs concerts (dont le festival d'orgue désormais bien ancré dans la vie locale), ainsi que son incontournable salon des arts décoratifs où, comme chaque automne, le public s'est pressé pour admirer le travail des artistes locaux.

La saison culturelle 2014 a aussi été marquée par la tenue, au mois d'avril, d'un premier salon littéraire qui, d'emblée, a rassemblé 17 écrivains du Maine, très heureux de pouvoir rencontrer et échanger avec les nombreux marollais passionnés de littérature. Une expérience à renouveler.

Autre événement inoubliable de l'année 2014 : les festivités du 40e anniversaire du jumelage entre Marolles-les-Braults et Ebernhahn, organisées du 6 au 9 juin en Allemagne. « *Nous avons une pensée particulièrement affectueuse pour Hannelore Quernes, Maire d'Ebernhahn, qui est décédée peu de temps après notre visite* », souligne Jean-Michel Lefebvre, Maire de Marolles-les-Braults.

En 2015, le Comité de jumelage marollais recevra à son tour une délégation allemande et encourage les jeunes à le rejoindre pour participer à cette rencontre.

Une exposition d'exception sur la Première Guerre Mondiale

Comme de nombreux Français, les membres de l'association "Histoire et Patrimoine du Saosnois" ont souhaité commémorer le centenaire du déclenchement de la Première Guerre Mondiale. Dans ce but, ils ont édité un numéro de leur revue "Histoire et patrimoine du Saosnois" en grande partie consacrée aux événements de 1914 (notamment la bataille de Belgique), rendant notamment hommage aux hommes du Pays Marollais tués au combat cette année-là. De plus, l'association a créé une dizaine de panneaux thématiques d'informations présentant la vie des Français et des soldats de 1914 à 1918. Mis en place avec le soutien du centre social C.A.S.C.A.D.E et de la Communauté de communes, ceux-ci ont été exposés salle Jean-de-la-Fontaine dans le courant du mois de novembre, au côté d'objets de l'époque prêtés par des habitants et par M. Béranger qui a ouvert son Musée de la Grande Guerre à Saint-Calez-en-Saosnois. « *Ce travail, qui a nécessité de très nombreuses heures de recherche, a tout particulièrement passionné les familles dont les parents ou grands-parents avaient été mobilisés sur le front* », précise Philippe Gagnot, Président "d'Histoire et Patrimoine du Saosnois", ajoutant qu'une conférence sur le sujet a aussi rassemblé une centaine de personnes vendredi 7 novembre.



Une nouvelle saison éclectique

Pour cette année 2015, le programme défini par le Centre culturel promet encore de belles découvertes.

Déjà, deux manifestations ont été proposées au cours de ce mois de janvier : une représentation théâtrale de la troupe du Haut-Maine et une conférence sur le Cap Vert.

La suite du programme est la suivante :

- **Samedi 28 février** : 20h30 , Théâtre par la troupe « **Les Baladins de l'Huisne** »
- **Dimanche 15 mars** : 16h, concert de l'**Orchestre symphonique de la musique municipale du Mans**
- **Vendredi 17 avril** : 20h30, conférence « **La Corse** »
- **Samedi 9 ou dimanche 10 mai** : journée de l'orgue, concert à l'église
- **Vendredi 29 mai** : 20h30, conférence « **La Thaïlande** », par Guy Madaléna et Montry Hautemain
- **Samedi 11 juillet** : 20h30, concert d'été
- **Samedi 26 septembre et samedi 3 octobre** : Festival d'orgue, concerts à l'église
- **Du samedi 3 octobre au dimanche 11 octobre** : Exposition peinture et arts décoratifs

Le public est le bienvenu à tous ces événements... de même que tous les bénévoles qui souhaitent rejoindre l'association du Centre culturel de Marolles-les-Braults. « *Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider à mettre en place la saison culturelle et à la faire vivre* », souligne Philippe Gagnot, président du Centre culturel de Marolles-les-Braults.

Marolles-les-Braults a revécu sa libération



Dimanche 10 août 2014, les communes de Marolles-les-Braults et Mézières-sur-Ponthouin ont conjointement fêté, avec fastes et émotions, le 70e anniversaire de la Libération. De nombreux Marollais ont participé à cette journée du souvenir au cours de laquelle a été rendu un vibrant hommage aux combattants qui ont permis aux habitants du Pays Marollais de retrouver leur liberté.

A Marolles-les-Braults, la commémoration a commencé par une messe, suivie d'une cérémonie au Monument aux morts et d'un banquet à la salle Jean-de-la-Fontaine. Au cours de l'après-midi, deux hommages ont été rendus aux soldats sur les lieux de leurs héroïques combats : au Pont d'Effe, puis devant le monument Onias Martin, sur la route de Nogent-le-Bernard, à Bonnétable. Pour l'occasion, les spectateurs ont pu admirer un défilé de véhicules militaires d'époque.

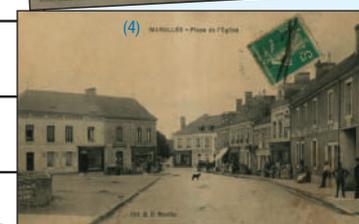
La journée s'est poursuivie par un repas champêtre, où a été bue une bouteille de champagne offerte par la petite-fille du général américain Patton. Elle s'est achevée par une séance de cinéma en plein air (avec la projection du film de Jean Becker « *Effroyables jardins* ») et un grand feu d'artifice.

Une journée inoubliable !

Histoire

La place de l'église en 1906

La place de l'église est par sa situation le cœur de notre commune et le centre de son activité commerciale. En consultant le recensement de la commune de Marolles-les-Braults de 1906, nous pouvons retrouver les habitants de la place, leur nom et leur profession. En partant du presbytère actuel et en tournant autour de l'église, nous avons relevé 17 commerces, 1 receveur des postes et son auxiliaire, 1 sacristain, 2 instituteurs et 2 prêtres. Avec quelques cartes postales, vous pourrez retrouver toute l'activité de la place de l'église.



Nom	Profession	Lieu et fonction du bâtiment
Villaine Joséphine (1)	Sans profession	Partie gauche du presbytère actuel. Local de la banque alimentaire
Boulangier Albert (1)	Pharmacien	Actuel presbytère, à l'angle de la rue de Courgains
Dubois Adolphe Jaquelin René (1)	Prêtres	Le presbytère a été démoli pour faire la place
Ménagé Louis (1)	Nouveautés	Bazar-mercerie puis siège de la communauté de Communes
Laigné Henri (1)	Ferblantier	Maison particulière
? (1)	Nouveautés	Un horloger bijoutier prendra la suite, puis une supérette. Aujourd'hui, le restaurant
Grouas Louis (2)	Cordonnier	Entre l'Institut de beauté et les logements de la place des tilleuls. Disparu
Châtelain Pierre Blavette Henri (2)	instituteurs	Ancienne école de garçons, logements locatifs place des Tilleuls
Sergent Albert	Sacristain	?
Hubert François (3)	Receveur des Postes et son Auxiliaire	Jouxtait la maison Devaux, avant sa démolition, c'était le bureau de tabac
Toutain Alphonse (3)	cafetier	Ancienne épicerie Devaux Aujourd'hui agence d'assurance
Geneslay Almire (3)	Tailleur	Autrefois la pharmacie Aujourd'hui logement locatif
Hamelin Joseph (4)	Cafetier	Même commerce
Lelong Auguste (4)	Ferblantier	Quincaillerie André, puis Mégueule, aujourd'hui Maison de la presse
Louatron René Louatron Léonie (4)	Bourrelier Modiste	Dans la partie gauche du salon de coiffure
Leprince Léon (4 et 5)	Charcutier	Dans la partie droite du salon de coiffure
Leveau Pierre (6)	Epicerie- mercerie	Succédera un magasin de meubles, un marchand de chaussures et layette. Maintenant Cascade
Trotté René (7)	Boulangier	Même commerce
Daniel Henri (7)	Epicier	Logement locatif - on voit encore des inscriptions de l'époque sur la façade
Fouret Jean (7)	Hôtelier	L'Hôtel du Croissant
Bereau Jean (8)	Boulangier	Boulangerie de la cour
Sénéchal Joseph (8)	Cafetier	Hôtel de la Croix Blanche. Il fut ensuite, magasin d'électricité, agence d'assurances, cabinet de médecin, opticien. Pas de porte à vendre et logements locatifs

Calendrier des fêtes de 2015

FEVRIER

DIMANCHE 1 : Galette des rois du S.C.M.
SAMEDI 7 : Assemblée Générale du Jardinier Sarthois
LUNDI 16 : Bal cantonal (Génération Mouvement)
VENDREDI 20 : Repas (Amicale Pétanque Génération Mouvement)
SAMEDI 28 : Théâtre « Les Baladins de l'Huisne » (Centre Culturel)

MARS

DIMANCHE 1 : Brocante (Marolles fête son comice)
MARDI 3 : Concours de cartes (Génération Mouvement)
VENDREDI 6 : Concours de boules (Génération Mouvement)
SAMEDI 7 : Soirée méridionale « Fleurs et Parfums » A.P.A.J.H
JEUDI 12 : Carnaval A.P.E.L
VENDREDI 13 : Concours de boules (Génération Mouvement)
SAMEDI 14 : Loto de la Section Football du S.C.M.
DIMANCHE 15 : Concert « Orchestre Symphonique de l'harmonie municipale du Mans (Centre Culturel)
LUNDI 16 : Bal communal (Génération Mouvement)
JEUDI 19 : Randonnée pédestre (Génération Mouvement)
SAMEDI 21 : Repas dansant F.C.P.E
VENDREDI 27 : Loto (Marolles fête son comice)
DIMANCHE 29 : Bric à Brac A.P.E.L

AVRIL

MARDI 7 : Loto (Génération Mouvement)
VENDREDI 10 : Assemblée Générale de la section A.P.A.J.H
SAMEDI 11 : Soirée de la Section Basket du S.C.M
MERCREDI 15 : Assemblée Générale cantonale (Génération Mouvement)
VENDREDI 17 : Conférence « La Corse » (Centre Culturel)
LUNDI 20 : Bal cantonal (Génération Mouvement)

MAI

MARDI 5 : Repas (Génération Mouvement)
VENDREDI 8 : Célébration de l'Armistice et Repas des Cheveux Blancs
SAMEDI 9 : Jour national de l'orgue
DIMANCHE 17 : Profession de foi
LUNDI 18 : Bal communal (Génération Mouvement)
VEN 22 - SAM 23 - DIM 24 : Réception des Allemands d'Ebernhahn
VENDREDI 29 : Conférence « Thaïlande » (Centre Culturel)

JUIN

JEUDI 4 : Pique-Nique (Génération Mouvement)
SAMEDI 6 : Pique-nique géant (C.A.S.C.A.D.E)
MARDI 9 : Concours de cartes (Génération Mouvement)
DIMANCHE 14 : Spectacle (Ecole de Musique)
LUNDI 15 : Bal cantonal (Génération mouvement)
JEUDI 18 : Journée de la Forme (Génération Mouvement)
VENDREDI 19 : Fête de la Musique
VENDREDI 26 : Fêtes des Ecoles Publiques
DIMANCHE 28 : Kermesse de l'Ecole Notre-Dame
LUNDI 29 : Concert Ecoles Publiques

JUILLET

SAMEDI 4 : Journée champêtre A.P.A.J.H
SAMEDI 11 : Concert à l'église (Centre Culturel)
MARDI 14 : Brocante, pêche à la truite et repas champêtre (Gaulle Marollaise)
LUNDI 20 : Bal communal (Génération Mouvement)
VENDREDI 31 : Fête du Centre de Loisirs

AOÛT

DIMANCHE 9 : Fête de la Libération (Marolles-Saint-Aignan)
LUNDI 17 : Bal cantonal (Génération Mouvement)

SEPTEMBRE

MARDI 1 : Concours de cartes (Génération Mouvement)
VENDREDI 11 : Concours de boules (Génération mouvement)
SAMEDI 12 : Loto de la Section Football du S.C.M.
VENDREDI 18 : Concours de boules (Génération mouvement)
LUNDI 21 : Bal communal (Génération Mouvement)
VENDREDI 25 : Loto du Comité de Jumelage
SAMEDI 26 : 6^e Festival d'orgue (Centre Culturel)
DIMANCHE 27 : Repas d'automne de Génération Mouvement et de l'A.P.A.J.H

OCTOBRE

VENDREDI 2 : Concours de boules (Génération mouvement)
DU SAM 03 au DIM 11 : Exposition Peintures et Arts Décoratifs (Centre Culturel)
SAMEDI 3 : 6^e Festival d'orgue (Centre culturel)
JEUDI 15 : Danses CODERS
VENDREDI 16 : Concours de boules (Génération mouvement)
VENDREDI 16 : Loto (Sections Pétanque et Gymnastique Volontaire du S.C.M)
LUNDI 19 : Bal cantonal au profit de la lutte contre le cancer (Génération Mouvement)
JEUDI 22 : Randonnée pédestre (Génération Mouvement)
VENDREDI 23 : Repas (Amicale Pétanque Génération Mouvement)

NOVEMBRE

DIMANCHE 8 : Loto (Génération Mouvement) (Ouvert à tous)
MERCREDI 11 : Commémoration de l'Armistice
DIMANCHE 15 : Loto des U.N.C. - A.F.N.
LUNDI 16 : Bal communal (Génération Mouvement)
SAMEDI 21 : Marché aux jouets (Familles Rurales)
SAMEDI 21 : Journée des assistantes maternelles (C.A.S.C.A.D.E)
MARDI 24 : Concours de cartes (Génération Mouvement)
VENDREDI 27 : Loto (Foyer Socio-éducatif du Collège Jean-Moulin)
VEN 27 - SAM 28 - DIM 29 : Collecte Nationale de la Banque Alimentaire (C.A.S.C.A.D.E)
DIMANCHE 29 : Marché de Noël (Alliance Commerciale)

DÉCEMBRE

VEN 4 - SAM 5 : Téléthon
VENDREDI 11 : Marché de Noël (Ecole Notre-Dame)
SAMEDI 12 : Marché de Noël (Maison de Retraite)
MARDI 15 : Bûche de Noël (Génération Mouvement)
VENDREDI 18 : Loto (Comice agricole)
SAMEDI 19 : Arrivée du Père Noël (C.A.S.C.A.D.E)
SAMEDI 19 : Sainte-Barbe (Sapeurs-Pompiers)
LUNDI 21 : Bal cantonal (Génération Mouvement)

Marolles-les-Braults Notre ville...

Mairie : 15 bis rue du Général-De-Gaulle - Tél. 02 43 97 40 47 - Fax 02 43 33 52 27 - e-mail : mairie.marolles@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean-Michel Lefebvre - Rédaction : MC'COMM Mamers - Conception, réalisation, impression : Imprimerie AUFFRET-PLESSIX S.A.S. - Mamers